



# # STOP GAZETTE

N° 36 du 19 janvier 2024

## Les vœux de Nicolas Habare, votre Maire



En cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale. Que cette année soit porteuse de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

Cette année encore, nous avons eu la chance d'avoir parmi nous le député Xavier Albertini, dont la présence témoigne de l'importance qu'il accorde à notre commune.

L'année qui vient de s'écouler a encore été marquée par de nombreuses réalisations améliorant la qualité de vie au sein du village tout en restant vigilant sur nos dépenses. Ainsi, malgré l'inflation, nous avons su limiter les dépenses de fonctionnement pour privilégier l'investissement.

Côté espaces verts, nous avons réalisé des interventions sanitaires au niveau des promenades afin de préserver nos arbres de l'abattage. Cela permettra à notre prochaine brocante de retrouver son emplacement habituel. Nous avons également intensifié le paillage de nos massifs et l'utilisation de plantes vivaces pour économiser les arrosages et s'inscrire dans une démarche vertueuse. Sur proposition de l'équipe technique, une cueillette partagée vient d'être créée au niveau des jardins communaux. Vous y trouverez rhubarbes, groseilles, framboises, herbes aromatiques et bien d'autres choses à votre libre disposition. J'en profite pour remercier nos agents pour le travail de création et d'entretien qui font de Bourgogne-Fresne un village agréable.

La voirie nous a encore mobilisé cette année tant nous avons conscience des besoins en ce domaine. Avec le concours du Grand Reims, nous avons pu réaliser de nombreux travaux de réparation d'urgence. Au niveau de l'école, la création de l'arrêt minute a permis de sécuriser ses abords. Alors si tout n'est pas parfait et qu'il faut savoir se montrer patient, les choses s'améliorent grâce à l'excellente entente entre les 8 communes du Pole Beine Bourgogne. Côté animation, nous sommes heureux que vous soyez de plus en plus nombreux à venir profiter de la médiathèque pour ses livres mais également les nombreuses animations qui s'y tiennent. Lors de ses 10 ans cet automne, nous avons formulé le vœu qu'elle devienne un véritable lieu de vie où il fait bon de se retrouver.

La culture est également synonyme de partage. Je remercie Sandrine notre bibliothécaire, Emmanuelle et Audrey nos deux stagiaires en formation pour tout le travail réalisé avec passion. N'hésitez pas à vous y rendre car ne l'oublions pas, les animations sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

Le village est également animé par ses associations et je ne peux que toutes les féliciter pour leur vitalité et le travail fourni par l'ensemble des bénévoles au service de tous.

En 2024, j'ai entendu dire que de belles manifestations se préparaient et nous serons présents à leurs côtés pour les accompagner dans l'aboutissement de leurs projets. Une fois encore, je vous invite à les rejoindre pour faire grossir le rang des bénévoles. Sans bénévole, rien n'est possible.

Du côté des services de proximité, nous nous félicitons de la réouverture de notre commerce "le marché de Bourgogne". Le travail de vos élus a permis d'accueillir deux jeunes commerçants motivés, souriants et disponibles. Nous leur souhaitons qu'ils rencontrent le succès qu'ils méritent.

L'année 2023 a encore été marquée par notre volonté de changer nos habitudes pour adopter des réflexes vertueux pour la nature. Une équipe de bénévoles a de nouveau œuvré pour créer de belles décorations de Noël, toutes réalisées en majeure partie avec des matériaux de récupération. De plus, grâce à notre action, vous avez pu tous bénéficier de la fourniture d'un composteur gratuit distribué cet été par le Grand Reims. Nous sommes la 1ère commune qui en a bénéficié et je vous remercie pour votre implication dans cette démarche qui fut un succès avec plus de la moitié des foyers équipés.

Au niveau de la municipalité, vous pouvez compter sur un conseil municipal toujours pleinement investi dans les actions menées.

Alors que nous abordons le dernier tiers de notre mandat, ensemble bâtissons notre avenir commun.

Le premier grand rendez-vous est le PLU commencé il y a 10 ans sur Fresne. Fruit de la concertation et exprimant notre volonté d'avoir un cadre de vie qualitatif, il permettra également la construction de nouveaux logements afin de maintenir nos classes, d'augmenter les capacités à trouver un logement sur notre commune et également de consolider nos recettes de fonctionnement. Je vous rappelle que l'enquête publique est en cours jusqu'au samedi 3 février 11h.

Le deuxième chantier sera la rénovation de la salle des fêtes de Fresne. Le dossier de consultation des entreprises sera publié cet hiver pour un démarrage des travaux ce printemps. Mieux isolée et dotée d'une centrale de traitement de l'air, cette salle vous accueillera dans un confort nouveau.

Toujours dans l'esprit du vivre ensemble à Bourgogne-Fresne et de l'amélioration de l'image de notre commune sur son territoire, il nous est apparu primordial de nous doter d'une charte graphique moderne et symbolisant Bourgogne-Fresne. Vous avez été nombreux à contribuer à l'enquête sur la création de notre nouveau logo.

L'agence nous accompagnant sur ce projet a été agréablement surpris sur votre niveau de participation témoignant votre attachement à la commune.

Ce questionnaire a souligné les qualités de notre commune comme son cadre de vie, ses espaces naturels, ses nombreuses animations ou encore son patrimoine. Vous pourrez en découvrir les résultats dans la gazette de février.

A partir de Septembre 2024, la commune sera desservie par le transport en commun du Grand Reims. Si à l'heure actuelle l'emplacement des arrêts n'est pas défini, nous pouvons vous annoncer que Bourgogne et Fresne seront desservis par un bus toutes les heures sur une ligne Auménancourt – Betheny où vous pourrez continuer votre trajet dans les bus de ville. C'est une excellente nouvelle pour notre attractivité.

Enfin nous avons un accord de principe du Grand Reims pour que Bourgogne et Fresne soient reliés par une voie partagée entre piétons, vélocyclistes et les véhicules agricoles. Il n'y a pas de meilleur symbole d'un village où le bien vivre ensemble est notre première préoccupation. Le Grand Reims nous propose d'aménager et sécuriser entièrement à leurs frais les 1100m séparant Bourgogne de Fresne dans le cadre du plan vélo. La commune s'engagera à l'entretien courant de celle-ci. Les enfants de Fresne pourraient ainsi se rendre à l'école en vélo et ceux de Bourgogne pourraient aller chez leurs camarades Fresnats ! Ce projet est aujourd'hui suspendu à l'autorisation que les deux associations foncières doivent donner au Grand Reims de réaliser les travaux. Elles seront déchargées de tout frais et de toute responsabilité. Que ce soit le Grand Reims ou la commune, nous sommes à leur disposition pour trouver des améliorations à d'éventuelles remarques de leur part. Depuis maintenant six mois, nous sommes dans l'attente de leur retour. Si leur silence continue, nous allons perdre, et cela pour longtemps, l'opportunité de se voir doter gratuitement de cet équipement attendu et promis depuis bientôt 10 ans. Personne ne peut être valablement contre ce projet améliorant un chemin agricole pour le bénéfice de tous. Nous espérons sincèrement que les associations foncières et le monde agricole en général participent à cette opportunité pour tous.

Je vous invite à continuer à contribuer, à partager vos idées et à vous engager dans le développement de notre belle commune. Que cette nouvelle année soit le théâtre de nouvelles réussites et d'une collaboration fructueuse entre tous.

Je tiens à vous réitérer mes vœux les plus sincères.

## [Retrouvez la rétrospective 2023 en vidéo](#)

Je clique pour visionner la vidéo



# L'info en bref

## Soirée Octobre rose

Pour la première fois une action de solidarité à destination d'Oncobleuets à été mise en place à l'initiative de Marie-Noëlle Varlet entourée d'une équipe de bénévoles dynamique à laquelle se sont associées d'autres associations locales : la « Batterie Fanfare Bourgogne-Fresne » qui a offert la mise à destination de sa journée gratuite de locaux. L'orchestre « Notif Heads » s'est produit bénévolement pour cette noble cause consistant à récupérer des fonds au bénéfice d'Oncobleuets qui œuvre auprès de patients touchés par un cancer du sein.

260 personnes ont répondu à l'appel pour ce dîner dansant, malheureusement la capacité maximale pour cet événement.

C'est ainsi qu'un chèque de 2000 € a été remis à l'association « Oncobleuets » Courlancy qui a fêté dernièrement ses 30 ans d'activité. Cette association apporte un soutien d'écoute active, de soins de confort et bien être auprès des patients traités en chimiothérapie, depuis de très nombreuses années.

Compte-tenu du succès rencontré, les très nombreux bénévoles locaux ont déjà des projets pour l'année 2024.

## La fibre

Si vous rencontrez un problème de raccordement à la fibre sur le domaine public et en vue de la prochaine rencontre entre les différents maires du Grand Reims et la Région, propriétaire du réseau, nous vous invitons à faire part de vos difficultés auprès de la mairie avant le 27 janvier prochain.

Mail : [mairie@bourgogne-fresne.fr](mailto:mairie@bourgogne-fresne.fr) Tél 03.26.97.50.56

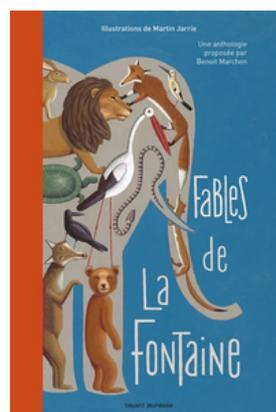
## Un bébé pour Noël

La famille Schildknecht de Bourgogne est heureuse de vous annoncer la naissance du petit Savély, né le 20 décembre dernier.

# Du côté de la médiathèque

## L'atelier du mois : Fables en délire ... 4 fables, 4 jeux

- un méli-mélo : l'histoire de la fable s'est mélangée, à toi de la remettre dans le bon ordre.
- Mots et Mots : Les poètes emploient parfois des mots pas toujours faciles à comprendre. Essaie de retrouver les significations dans 3 propositions.
- Rébus : Trouve la morale de la fable à l'aide du rébus
- Cache-cache : Cherche et trouve les animaux de la fable en observant le dessin.



Crédit photo BDM

Ouvert à tous, dès 6 ans, aux horaires habituels.

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / [mairie@bourgogne-fresne.fr](mailto:mairie@bourgogne-fresne.fr)



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie\_de\_bourgogne\_fresne

[www.bourgogne-fresne.fr](http://www.bourgogne-fresne.fr)

Bulletin numérique mensuel d'informations  
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne  
Directeur de la publication : Nicolas Habare  
Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires  
Numéro ISSN en cours

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS